

JUDO CLUB SLV VINCEY

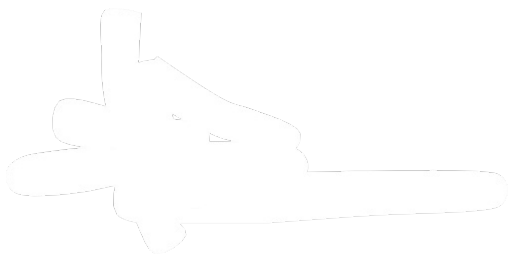
Président : DEMANGEL Jérôme
Vice Président : JEANDIN Ludovic
Trésorière : JEANDINCHRISTINE
Secrétaire : LAURENT Bérengère

Enseignant DEMANGEL Médéric
Téléphone : 06 13 34 42 58
E-mail : judoclubvincey88@gmail.com



2 EME RENCONTRE AMICALE DU JUDO CLUB DE VINCEY

SAMEDI 8 NOVEMBRE 2025



Lieu : Salle des sports de Vincey – 2 Rue des Tisserands 88450 Vincey

Ci-dessous les horaires de cette journée :



8h00

- Accueil arbitres, commissaires et bénévoles

8h30/9h00

- Accueil Benjamins / Benjamines

10h30/11h0

- Accueil Mini Poussins

13h30/14h0

- Accueil Poussins / Poussines

15h/15h15

- Accueil Baby Judo

Reglement



Article 1 : Les clubs s'engagent à inscrire des judokas licenciés pour la saison 2025/2026, possédant un certificat médical de non contre-indication à la pratique du judo en compétition de moins d'un an ou d'un questionnaire de santé valide, de tous grades, des catégories 4/5 ans à benjamins.

Article 2 : Les catégories d'âge et de poids sont respectées. Les débutants seront regroupés si cela est possible.

Article 3 : Les catégories mini-poussins et 4/5ans se dérouleront sous forme d'animations. Les poussins et benjamins seront répartis en poules de 4 selon les possibilités.

Article 4 : L'arbitrage est éducatif et se réfère au règlement de la FFJDA.

Article 5 : Tous les participants seront récompensés.

Article 6 : Une participation financière de **3€** par judoka est demandée pour couvrir les frais d'organisation.

Article 7 : **IMPERATIF**: Chaque Club doit fournir au moins un arbitre ou deux commissaires sportifs. L'inscription devra se faire au préalable en même temps que les pratiquants. Si ces derniers désirent se restaurer, un repas leur sera offert par le club - Réservation indispensable. L'arbitrage sera géré à chaque table par un adulte et un enfant, idem pour les commissaires.

Article 8 : La surveillance médicale est assurée par une antenne formée de secouristes dûment habilités (Croix Rouge, Protection Civile ou Personnel Soignant).

Article 9 : La date limite des pré-inscriptions est fixée au **1er NOVEMBRE 2025** accompagnée de la participation financière (RIB ci-joint).

Article 10 : les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas d'accident, dégradation, vol...

Article 11 : le club se réserve le droit de limiter les inscriptions et de modifier le déroulement de la rencontre. (Page 3/3)

Modalités d'inscription :

Pour les 4/5 ans et 6/7ans, indiquez : nom, prénom, année de naissance.

Pour les autres : nom, prénom, sexe, année de naissance, et poids en judogi (préciser s'il y a des débutants). Ci-joint le RIB du SLV Vincery pour le règlement des participations.

DEROULEMENT DE LA RENCONTRE



8h00 : Accueil des arbitres et commissaires
Briefing et organisation de la journée

Rencontre catégorie benjamins (1h00)

- Pesée 30 minutes
- Echauffement collectif
- Exercices d'oppositions debout/sol par groupe (critère morphologique)

Animation catégorie mini-poussins (1h00)

- Echauffement collectif
- Travail en atelier
- Opposition au sol

Rencontre catégorie poussins (1h00)

- Pesée 30 minutes
- Echauffement collectif
- Exercices d'oppositions debout/sol par groupe (critère morphologique)

Animation catégorie baby judo (1h00)

- Echauffement collectif
- Travail sous forme de jeu
- Opposition au sol

Récompense pour tous les participants

Au plaisir de tous vous retrouver au bord du tatami.

Bien sportivement

L'équipe du Judo Club SLV Vincey